

LE DIALOGUE POLITIQUE DANS LA CONSTRUCTION DE LA COHÉSION SOCIALE ET DE L'ÉTAT-NATION AU BURKINA FASO (1990-2014)

POLITICAL DIALOGUE IN THE CONSTRUCTION OF SOCIAL COHESION AND THE NATION-STATE IN BURKINA FASO (1990-2014)

Millogo MISSA

Université Nazi Boni, Burkina Faso

missamillog74@yahoo.fr

Résumé : Cet article analyse le dialogue politique dans l'évolution politique du Burkina Faso de 1990 à 2014 en cherchant à répondre à cette question : quels liens peut-on établir entre dialogue politique, cohésion sociale et Etat-nation ? Dans une perspective d'histoire des mentalités, l'article traite de la gouvernance du président Blaise Compaoré en se fondant sur des ouvrages, des travaux académiques, des rapports et des entretiens. Il s'appuie sur quelques considérations théoriques, analyse l'usage du dialogue en période de crises et aborde sa contribution à la construction nationale.

Mots clés : dialogue politique, cohésion sociale, Etat-nation, Burkina Faso

Abstract : This article analyzes the political dialogue in the political evolution of Burkina Faso from 1990 to 2014 by seeking to answer this question: what links can be established between political dialogue, social cohesion and the nation-state? From a perspective of the history of mentalities, the article deals with the governance of President Blaise Compaoré based on books, academic work, reports and interviews. It is based on a few theoretical considerations, analyzes the use of dialogue in times of crisis and discusses its contribution to national construction.

Keywords: political dialogue, social cohesion, nation-state, Burkina Faso

Introduction

Avant même la fin du XIX^e siècle, des sociétés diverses, sur plusieurs plans, culturel et politique, existaient au Burkina Faso actuel. Ils avaient atteint le stade d'Etat-nation. Coquery-Vidrovich (2009, p.829) Entre 1850 et 1997, elles furent explorées et conquises par la France et introduites, d'abord, dans la colonie du Soudan. Le 1^{er} mars 1919, à la suite du dédoublement de la colonie du Haut-Sénégal et Niger, la colonie de la Haute-Volta est créée. Elle fut supprimée en 1932 et reconstituée en 1947. Mais, entre 1919 et 1960, à l'instar des colonies de l'Afrique occidentale française (AOF), elle est dotée, progressivement, d'institutions, et enfin, de la souveraineté, en 1960. Depuis l'indépendance, les élites tentent de construire un Etat-nation. Ce processus de construction de l'Etat dit moderne en Afrique fait l'objet d'analyses divergentes (Bayart, 1999 ; Kipré, 2005 ; Bordessoule, 2006 ; Guissou, 2002). Au Burkina Faso, il a, également, été analysé par P.C Hien (2003), B. Beucher (2009), M. Bazémo (2020), etc. Au-delà de l'analyse du processus et des facteurs, il ressort que cette construction nationale rencontre des difficultés³. Pour garder une relative cohésion, les gouvernants utilisent divers leviers : équilibre ethnique depuis 1957 (Charles, 2003, p. 1099), dialogue politique en 1956, 1957 et 1958 (Millogo, 2017). Entre 1990 et 2014, le président Compaoré en a fait usage. Cet usage n'est pas suffisamment ni spécifiquement analysé.

Le présent article a, pour objectif, d'analyser l'usage du dialogue dans une perspective historique à travers cette question : quels liens peut-on établir entre dialogue politique, cohésion sociale et Etat-nation entre 1990 et 2014 au Burkina Faso ? De façon subsidiaire, comment le dialogue politique est-il considéré ? Pourquoi et comment a-t-il été utilisé ? Quels en ont été les résultats ?

La réponse à ce questionnement requiert la clarification d'Etat-nation et cohésion sociale, des concepts-réalités complexes. L'Etat-nation serait la juxtaposition de l'Etat et de la nation. Le mot Etat est omniprésent dans le vocabulaire politique, sociologique, philosophique, juridique. Dans son acception wébérienne, il suppose trois critères. « Il existe un Etat lorsque, sur un territoire où réside une population, s'exerce un pouvoir juridiquement organisé qui tend à monopoliser la contrainte légitime ». Braud (2018, p. 166) Quant à la « nation », elle serait « une forme de communauté politique fondée sur un double critère : le sentiment de partager des caractéristiques communes (réelles ou imaginées) et la volonté de vivre ensemble dans un même Etat ». Braud (2018, p. 671) Cette volonté de vivre ensemble nécessite une cohésion sociale. Elle peut être comprise comme « l'ensemble des processus [...] qui contribuent à assurer à chacun l'égalité des chances et des conditions, l'équité et l'accès aux droits fondamentaux et au bien-être [...] »⁴. Cette approche est, plus ou moins, partagée dans de nombreux pays.

³ Il s'agit, entre autres, de l'ethnisme, du régionalisme, de la suppression du territoire en 1932, des oppositions à la reconstitution en 1947, de la bipolarisation politique Est-*moaga* et Ouest-non *moaga*, velléité sécessionniste en 1952, des multiples crises sociopolitiques.

⁴ La Cohésion sociale : Définitions | Portail de la Cohésion sociale (wallonie.be) consulté le 14 septembre 2021

D'un point de vue théorique et méthodologique, le présent article fait appel à trois perspectives historiques pour analyser surtout le dialogue politique formel. Au regard de l'objet et de la chronologie, l'étude s'inscrit dans la matrice de l'histoire politique, contemporaine et, surtout, dans l'histoire des mentalités. La méthode de travail a consisté à explorer une bibliographie variée constituée d'ouvrages divers de travaux de recherche, à consulter des sources écrites et à faire des entretiens avec des personnalités. Le travail s'appuie sur quelques considérations théoriques, traite de l'usage du dialogue par le président Compaoré et de sa contribution dans la cohésion et l'Etat-nation.

1. Quelques considérations sur la politique et le dialogue politique

De façon générale, les concepts politique et dialogue font l'objet d'analyses diverses, depuis l'antiquité. Selon le dictionnaire *Le Larousse*, la politique dérive du latin *politicus*, du grec *politikos*, et *polis*, la ville. En tant qu'adjectif, il est « relatif à l'organisation du pouvoir dans l'État, à son exercice ». Mais dans son acception courante la politique est comprise comme l'art de conquérir, gérer et conserver le pouvoir. Machiavel, (1532). Dans ce sens, « qui dit politique dit espace de domination [...] » Ki-Zerbo (2014, p.13) Dans cette logique concurrentielle, le champ politique apparaît comme un champ dans lequel s'exercent des rapports de forces entre différents acteurs, chacun cherchant à orienter le processus en faveur de ses intérêts politiques. Pour parvenir à leurs fins, les acteurs mobilisent des forces sociales, politiques, juridiques, voire militaires. Bourdieu (1981, pp. 1-24 cité par Dakuyo, 2019, p. 29).

Toujours selon *Le Larousse*, le dialogue dérive du latin *dialogus*, du grec *dialogos* et signifie « conversation entre deux ou plusieurs personnes sur un sujet défini ; contenu de cette conversation ; entretien, discussion ». De nos jours, le dialogue politique est utilisé par les organisations nationales et internationales. Son sens varie selon son utilisateur. Pour l'Observatoire européen des systèmes et des politiques de santé, «le dialogue politique est un événement pendant lequel un dialogue se déroule autour d'une question de politique [...] OMS (2015, p.4) D'un point de vue organisationnel, la question politique est comprise comme une décision, une option stratégique. *A contrario*, il peut être considéré comme un « processus visant à réunir des personnes pour développer une compréhension et une confiance mutuelles malgré leurs différences et pour aboutir à des résultats positifs par le biais de la conversation ». IDEA et al, (2007, p.9). Ainsi, il s'impose, de plus en plus, dans les pays multipartistes. En effet, «le multipartisme relève de la compétition, mais consiste également à rechercher des solutions partagées, dans l'intérêt d'un pays et de ses citoyens». IDEA (2014, p.12) En cas de conflit, de crise, le dialogue démocratique permet de résoudre pacifiquement les conflits, de coopérer en transcendant les positions des partis, de développer un programme d'actions partagé et de faire participer les citoyens. IDEA et al, (2007, pp. 30-33) Ce qui ouvre la voie à la paix, à la stabilité. Le dialogue politique et la justice transitionnelle se sont imposés avec des formes et des résultats variés en Afrique du Sud, au Rwanda, en Côte d'Ivoire, etc. Lopès (2015) Comment a-t-il été utilisé au Burkina Faso de 1990 à 2014 ?

2. Usage du dialogue politique de 1990 à 2014

Entre 1990 et 2014, le dialogue politique a été largement utilisé. Pour mieux appréhender cet usage, il importe d'appréhender le lien entre deux éléments : la personnalité du président Compaoré et sa gestion des crises politiques.

2.1. *Personnalité du président Compaoré*

Trois dimensions, à notre sens, se distinguent dans la personnalité complexe du président Blaise Compaoré : l'ambitieux, le stratège et le pragmatique.

2.1.1. *Blaise Compaoré, l'ambitieux*

Le capitaine Compaoré a été un officier ambitieux. A l'instar de certains jeunes officiers, il est plus ou moins au cœur des régimes militaires du Comité militaire de redressement et le progrès national (CMRPN), du Comité de salut public (CSP) et du Conseil national de la révolution (CNR). Le 15 octobre 1987, à la tête du Front populaire, il parvint au sommet de l'Etat à l'issue d'un putsch sanglant et l'assassinat de son compagnon et ami le président Thomas Sankara. Dans son premier discours, le 19 octobre 1987, il exclut toute ambition personnelle, parle d'accélération de l'histoire, d'être artisan d'événements non désirés. Compaoré (1997, p.11) Ce à quoi croit Jean-Baptiste Ouédraogo. (Entretien, 9 Septembre 2021) Cependant, de nombreux éléments étayent, à souhait, la thèse de l'ambition personnelle : la tentative de constitutionnaliser le Front populaire (Yé, 1996, p.18), la durée et la personnalisation du pouvoir, etc. CODESRI (2012, p. 12). Pour ce faire, il fallut être un stratège.

2.1.2. *Blaise Compaoré, le stratège militaire*

Le président Compaoré est resté un stratège, chef de l'armée et de la cité, à l'image de la Grèce antique. A juste titre, il peut être considéré comme un « grand stratège politique ». CODESRIA (2012, p. 11) Dès sa prise de pouvoir, il savait quelle direction prendre : en finir avec la révolution pour un régime libéral. Palm (2017, p. 93). Tirant leçons des querelles du CNR, il travailla vite à « l'instauration d'un pouvoir absolu ». Somé (1990, p. 177). Pour y arriver, il mit au pas les groupuscules communistes grâce à une « stratégie bonapartiste ». Somé (1990, p. 177) Il marginalisa les instances du Front populaire «six mois » après la prise du pouvoir. Palm (2017, p.95). En la matière, son action épouse *L'art de la guerre* basé sur l'évaluation, l'engagement, la mesure, etc. Sun Tzu (2003). Son architecture politique reposa sur les piliers militaire, économique et la chefferie. *Crisis Group* (2014, pp.13-19). Au-delà du stratège, le président est aussi un homme pragmatique.

2.1.3. *Blaise Compaoré, le pragmatique*

En politique, le président Compaoré est un homme pragmatique. Son action semble guidée par le principe de la fin justifie les moyens et du savoir user de la pitié

et de la cruauté. Machiavel (1532, pp.161-163) En la matière, Blaise Compaoré⁵ est le disciple de Félix Houphouët-Boigny dont la personnalité complexe est analysée par Y. Traoré (2014, pp.86-138). Le président ivoirien est resté dans l'imaginaire collectif comme l'homme du dialogue. Pour rompre avec le régime du CNR, dont il était l'un des bras armés, un régime directif, selon Gérôme Compaoré (Entretien du 12 novembre 2021), le président recourut plus ou moins au dialogue politique dès sa prise de pouvoir, mais dans la gestion des périodes de crise. Qu'en est-il été de son usage du dialogue en temps de crise ?

2.2. *Le dialogue politique dans la gestion des crises*

Entre 1990 et 2014, la gestion et la conservation du pouvoir a abouti à des crises sociopolitiques : les contestations de 1991, de 1998 et de 2011 à 2014.

2.2.1. *Le dialogue dans la résolution de la contestation de 1990*

Tenant compte de l'évolution politique mondiale, le Front populaire (FP) tint son premier congrès, du 1er au 4 mars 1990. A l'ouverture des travaux, le président analysa l'histoire politique et finit par requérir l'adoption d'une Constitution dans le sens de codifier le régime révolutionnaire. Compaoré (1997, p.41-49) Une résolution endossa cette orientation, inspirée du modèle béninois selon Arsène B. Yé (Entretien, 12 septembre 2021). Conformément à cette résolution, le président forma une commission constitutionnelle de 104 membres, élargie à d'autres sensibilités politiques. Mais pour atteindre ses objectifs, il encadra, tactiquement, les travaux de la commission par la présence de 64 membres du Front populaire et la mise à sa disposition de « directives et matériaux » pour l'orienter, etc.⁶ A la première réunion, le 8 mai 1990, des préalables furent soulevés. Leurs discussions aboutirent à l'adoption d'une résolution consacrant l'autonomie de la commission et la poursuite de ses travaux avec la bénédiction du chef de l'Etat, selon Arsène B. Yé (Entretien, 12 septembre 2021). Du 14 au 15 décembre 1990, plus de 2000 délégués, lors des assises nationales, amendèrent l'avant-projet de Constitution. Yé (1995, p. 123) A l'analyse, ces actions participaient d'une tactique de négociation. Ainsi, après avoir concédé la libéralisation du pouvoir contre la constitutionnalisation du régime⁷, le président s'accorda des pouvoirs exorbitants. La Constitution, adoptée le 2 juin 1991, fit de lui « un monarque républicain». Ibriga (2001, p. 139). Ce qui revient à la conception gaullienne traduite dans la Constitution française

⁵ Après s'être impliqué dans de nombreux conflits dans la sous-région, le président Compaoré s'est construit habilement une image de faiseur de la paix en organisant le dialogue entre les protagonistes des conflits du Togo, du Mali, de la Côte d'Ivoire ayant abouti à des accords.

⁶ Kiti n°VII 0279/FP/ du 20 avril 1990 portant composition et attribution de la commission constitutionnelle ; Kiti n°VII0287/FP du 02 mai 1990 portant nomination des membres de la commission constitutionnelle ; Kiti n°VII/0288 du 02 mai 1990 portant nomination du président de la Commission constitutionnelle

⁷ La comparaison du projet d'avant-projet et l'avant-projet de constitutions reproduits par Yé, 1996, dans les pages 42-60 et les pages 193-225 est édifiante.

de 1958. Mais, une méfiance s'installait déjà dans la classe politique. Yé (1995, p. 137). Avec la mise en œuvre des institutions la crise devint manifeste.

En effet, le 12 juin 1991, le chef de l'État convia la classe politique à une table ronde pour discuter de la période préélectorale. Vingt-deux partis répondirent à l'appel. A l'ouverture, un groupe de onze partis politiques présenta une motion exigeant sa transformation en une instance souveraine, en fait une Conférence nationale souveraine (CNS) à l'image de certains pays voisins comme le Benin, le Mali. Mais le président leur opposa l'article 170 de la Constitution qui dispose que « Le président et le gouvernement sont habilités à prendre les mesures nécessaires à la mise en place des institutions » et invita les contestataires à quitter la salle, se souvient Ram Ouédraogo (Entretien Septembre 2020). Le retrait des onze partis scinda la classe politique en deux : la mouvance présidentielle et l'opposition. Après ce retrait, une commission *ad hoc* présidée par Philippe Ouédraogo du Parti africain de l'indépendance (PAI) examina les points à l'ordre du jour. Ouédraogo (2016, p. 60).

Tactiquement, le président élargit son dialogue. Alors que la commission *ad hoc* planchait sur son ordre du jour, il reçut, le 22 juin 1991, des chefs traditionnels, des religieux. Un comité de concertation de 12 personnes présidé par l'Abbé Séraphin Rouamba vit le jour. Dans son rapport, déposé le 30 juin 1990, il se prononça contre la CNS et proposa des « assises nationales de la réconciliation. Yé (1995, p. 140) Dans la foulée, la commission *ad hoc* rendit aussi publics ses résultats⁸, le 19 juillet 1990. Entre autres, elle rejeta aussi la tenue d'une CNS. Après des concertations, le 24 juillet 1991, le président forma un nouveau gouvernement de transition de trente-quatre membres, dont neuf de l'opposition politique.

Mais suite à des divergences sur la création d'un Conseil national de transition, trois ministres issus de l'Alliance pour la démocratie et la fédération (ADF) en démissionnèrent le 16 août 1991, suivis par six autres le 27 septembre 1991. Estimant que la gestion de la transition devenait ténébreuse, le 13 septembre 1991, les partisans de la CNS créèrent la Coordination des forces démocratiques (CFD), lancèrent un ultimatum au chef de l'Etat de convoquer la CNS au plus tard le 25 septembre 1991. Elle organisa des marches. En réaction, le 5 octobre 1991, vingt-sept partis de la mouvance présidentielle se regroupèrent au sein de l'Alliance pour le respect de la Constitution et de la République (ARCR). Le 12 octobre, l'ARDC organisa une marche. S'en suivirent des marches et contremarches violentes de la CFD. Le 1^{er} décembre 1991, Blaise Compaoré, seul candidat, fut élu au premier tour dans un scrutin activement boycotté. Le 9 décembre 1991, « nuit des longs couteaux⁹» selon JMD. Palm (2017, p. 99), dans un message à la nation, il redit sa « volonté de conduire les destinées de notre peuple [...] en faisant de la concorde nationale une ligne politique permanente ». CTAG (2001, p. 26) Il était impératif de désamorcer la tension.

⁸ Les résultats portaient sur les points suivants : la conférence nationale, l'administration du territoire, le gouvernement de transition, la déconnexion du Front populaire, le réexamen des textes sur les libertés publiques, le financement des partis politiques, l'organisation des élections, l'armée et la politique, l'amnistie générale et la mise en place d'une Cour suprême.

⁹ Clément Ouédraogo est tué dans un attentat alors que Moctar Tall est blessé dans un autre.

Pour ce faire, le président Compaoré convoqua le forum de réconciliation nationale. Un comité préparatoire, composé de treize personnes représentant la société civile et les partis, installé le 7 janvier 1992, déposa, le 30 janvier, son rapport. Le forum, réunissant 348 personnes, s'ouvrit le 11 février 1992. Dans son discours, il en fixa les objectifs : faire le point du chemin parcouru, dialoguer pour se mobiliser pour l'intérêt supérieur du pays. Compaoré (1997, p. 81) Mais, dès leur entame, les travaux achoppèrent sur le principe de la retransmission ou non en direct des débats sur les antennes de la radio. Constatant le piétinement des travaux, le chef de l'Etat décréta, le 20 février 1992, leur suspension. Depuis lors, la vie politique se déroula plus ou moins normalement. En 1996 et 1998, le Burkina Faso vit une embellie diplomatique¹⁰. La réélection en novembre 1998 du président à hauteur de 80% vint conforter cette embellie. Mais en décembre 1998, se déclencha, une contestation populaire dénommée le « mouvement trop, c'est trop ».

2.2.2. *Le dialogue dans la résolution du « Mouvement trop, c'est trop »*

Le « mouvement trop, c'est trop » fait suite à la mort, le 13 décembre 1998, du journaliste Norbert Zongo. Il dénonçait régulièrement la mort de David Ouédraogo, chauffeur de François Compaoré, petit frère du président Compaoré, des suites de tortures au Conseil de l'entente, quartier général du Régiment de sécurité présidentielle (RSP)¹¹. Cette mort est considérée comme celle de trop suite à cette expression attribuée au régime : « on te fait et il n'y a rien »¹². En conséquence, elle entraîna une contestation populaire sous la direction du Collectif des organisations démocratiques de masses et de partis politiques (CODMPP) dirigée par Halidou Ouédraogo, ancien conseiller du président du Faso, alors président du Mouvement burkinabè des droits de l'homme et des peuples (MBDHP). Face à l'ampleur de la contestation, le régime se résolut à créer une Commission d'enquête indépendante (CEI), présidée par le juge Kassoum Kambou, du MBDHP. Dans son rapport, déposé, le 7 mai 1999, la CEI, confirma l'assassinat du journaliste et désigna six « suspects sérieux » au sein du RSP. CEI (1999). Dès lors, les manifestations s'intensifièrent au point où le régime vacilla. Zida (2018, p.38)

Sentant le rapport de force en sa défaveur, le 21 mai 1999, le président adressa un message à la nation (Collège des sages, 1999 : annexe). Il y reconnut que « ces derniers mois la cohésion sociale de notre pays a été mise à rude épreuves ». Il retint les « attentes fortes et fondées pour l'examen des crimes impunis, la réconciliation des cœurs et la consolidation de la paix sociale ». Que faire ? A-t-il été inspiré par Jean-Baptiste Ouédraogo ? Ce dernier sur les antennes de RFI, avait, dit-il, évoqué la nécessité de faire appel à des personnes crédibles (Entretien du 9 septembre 2021). Dans tous les cas, il

¹⁰ Pendant cette période, le pays a abrité les sommets France-Afrique, de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), la Coupe d'Afrique des nations (CAN).

¹¹ Lire à ce propos les numéros 249, 265, 267 de *l'Indépendant*. Dans le numéro n°274 du 8 décembre 1998, dans un article *Solutions de l'ombre*, Norbert Zongo fit état de menaces sur sa personne et de sa probable disparition.

¹² Dans son rapport 1996-2002, le MBDHP dresse une liste de 118 personnes mortes des suites de violence politique depuis 1982.

décida « d'instituer pour compter de ce jour un Collège des sages comprenant des personnalités créditées pour chacune d'elles de vertus d'intégrité ». Ce collège qui « passera en revue [...], tous les problèmes pendants de l'heure et proposera des recommandations à même d'emporter l'adhésion de tous les protagonistes de la scène politique nationale » instaura un dialogue indirect avec ses adversaires.

Tactiquement, l'institution du Collège des sages, au mois de juin 1999, dans un climat de suspicion générale se souvient Jean-Baptiste Ouédraogo (Entretien du 9 septembre 2021) était bien pensée. Sa nature consultative, sa composition, l'aura de son président, l'Archevêque de Bobo-Dioulasso, Anselme Titiana Sanon, l'acceptation de ses préalables¹³, son mode de fonctionnement, ses recommandations notamment les réformes politiques dont la limitation du mandat présidentiel (Rapport, 1999) finissent par avoir l'effet escompté : gagner du temps et du répit, l'adhésion des citoyens, diviser la classe sociopolitique et désamorcer la crise. En effet, l'ensemble des mesures et actions recommandées et sélectivement mises en œuvre, ont permis une certaine normalité politique avec la participation et l'élection de plusieurs cadres de l'opposition en mai 2002 à l'Assemblée nationale. Cette normalité politique dura jusqu'en 2011. Entre 2011 et 2014, le Burkina Faso connut encore une nouvelle crise politique. Comment le président usa-t-il encore du dialogue ?

2.2.3. *Le dialogue dans la tentative de résolution de la crise de 2011 à 2014*

La crise sociopolitique de 2011 à 2014 est liée à celle de 1998. La lame de fond est la volonté du président de se maintenir au pouvoir au-delà de 2005¹⁴ puis de 2015. Millogo (2019, pp. 233-270). Pour y parvenir, il usa de divers moyens. Le 10 décembre 2009, à Ouahigouya, il « invite l'ensemble des citoyens à approfondir les réflexions sur les réformes politiques ». CCRP, (2011, p. 9) Répondait-il ainsi aux partis refondateurs (Manifeste, 2008) et à Salifou Diallo (*L'Observateur Paalga* du 9 juillet 2009) qui réclamaient eux aussi des réformes politiques ? Dans l'attente des réformes, le Burkina Faso bascula dans un chaos.

En effet, en 2011, des émeutes éclatèrent. Après une interpellation policière, un élève du nom de Justin Zongo mourut dans la nuit du 19 au 20 février 2011 dans la ville de Koudougou. Ses camarades conclurent aussitôt à une bavure alors que la version officielle faisait état de maladie. À partir de cette ville, ils manifestèrent violemment sur la quasi-étendue du territoire. Le 17 mars 2011, dans un communiqué, le Groupe du 14 février leur apporta son soutien. A partir du 23 mars 2011, pour faire aboutir leurs revendications¹⁵, des soldats dans des casernes se mutinèrent. L'État vacilla une nouvelle fois.

¹³ Pour baisser la tension politique, le Collège exigea et obtint l'arrestation des six suspects sérieux

¹⁴ Dans l'esprit de la recommandation du Collège des sages, le président ne devait pas aller au-delà de 2005. Mais le président invoqua le principe de la non-rétroactivité de la révision constitutionnelle de 2000, nous confia Jean-Baptiste Ouédraogo

¹⁵ Au début, des militaires se disant mécontents de certaines décisions de justice, notamment à Fada N'Gourma, allèrent libérer leurs camarades de prison. Ensuite, leurs revendications s'étendirent à leurs conditions de vie.

Le 30 mars 2011, le président s'adressa à la nation, entreprit une série de concertations avec les couches sociales et fit des promesses aux soldats. Faute de leur satisfaction, dans la nuit du 14 au 15 avril 2011, des éléments du RSP se mutinèrent aussi. La radio France internationale (RFI) annonça même sa fuite. Du 15 au 28 avril 2011, le président opéra des mesures politiques et militaires. Traoré (2013, pp. 84-106) Le 30 avril 2011, l'opposition, appuyée par des Organisations de la société civile (OSC) organisa un meeting à la Place de la nation avec pour slogan « Blaise dégage » à l'image du « printemps arabe »¹⁶.

Du côté militaire, du 04 au 29 mai 2011, le général Honoré N. Traoré, nouveau chef de l'armée, effectua aussi une tournée dans les casernes qui permit une accalmie de la mutinerie avant sa reprise à Bobo-Dioulasso, du 31 mai au 02 juin 2011. Le 3 juin 2011, une intervention militaire, rétablit définitivement l'ordre au prix de la vie de six militaires et d'une civile. Ensuite, 566 militaires furent radiés de l'armée, annonça le général Honoré Traoré, le 14 juillet 2011. Traoré (2013, p. 113) Malgré tout, le président n'abandonna pas sa volonté de rester au pouvoir.

Comme à son habitude, le président opta encore pour un dialogue tactique. Dans cet esprit, le 10 mai 2011, le président institua le CCRP conformément à son appel de 2009. Ses travaux se déroulèrent du 23 juin au 14 juillet 2011. Cette fois-ci, la nature, la composition, et surtout les recommandations n'emportèrent pas l'adhésion de l'opposition politique et du président. L'article 37 fut rangée dans les points non consensuels, donc à garder en l'état. CCRP, (2011, p. 40) Du côté de l'opposition, l'adoption du Sénat fut considérée comme « un cheval de Troie ». Le 21 juillet 2011, il affirma qu'il reposait ses « idéaux sur la Constitution, ciment des nobles options de notre peuple »¹⁷. Le débat se poursuivit. Les assises régionales, puis nationales avec plus 3000 délégués consacrèrent le maintien de l'article 37 en l'état. Non satisfait, le président annonça, le 12 décembre 2013, à Dori, sa volonté d'aller au référendum. En conséquence, le 4 janvier 2014, 75 membres du Bureau politique national (BPN) du parti présidentiel, le Congrès pour la démocratie et le progrès (CDP) démissionnèrent, créèrent le Mouvement du peuple pour le progrès (MPP) et rejoignirent l'opposition politique.

Considérant la scission du parti comme un non-événement, lors de la réunion du BPN, le 6 janvier, mais rassuré par le contrôle du RSP sur le reste de l'armée, selon Jean-Baptiste Ouédraogo (Entretien du 9 septembre 2021), le président fait une erreur stratégique, à notre sens, en optant encore cette fois-ci du dialogue comme stratagème. Palm (2017, p.103). En effet, après l'échec de la médiation ivoirienne le 7 janvier 2014¹⁸, la médiation du groupe de l'ancien président, Jean-Baptiste Ouédraogo à partir du 30 janvier 2014 entre l'opposition et la majorité, le chef de l'Etat organisa un dialogue direct entre la

¹⁶ Des soulèvements populaires ont renversé en 2010 les présidents Ben Ali en Tunisie, Hosni Moubarak en Égypte et Mouammar Kadhafi en Libye, au pouvoir depuis près de 30 ans.

¹⁷<http://koaci.com/m/compaore-burkinabes-repose-ideaux-constitution-69622-i.html> consulté le 16 août 2018.

¹⁸ Quelques jours après la démission du groupe, une délégation de haut niveau, composée du président de l'AN, Guillaume Soro, du Ministre d'Etat Ahmed Bakayoko, et de Brahim Ouattara, frère du président ivoirien, est arrivée d'urgence à Ouagadougou.

majorité et l'opposition du 23 septembre au 6 octobre 2014. Elle échoua du fait de « l'intransigeance »¹⁹ de l'opposition qui parlait de « dialogue de dupes ». Une fois, le soutien de l'ADF/RDA acquis, il engagea une révision par voie parlementaire, le 21 octobre 2014, un passage en force fatal avec l'insurrection du 31 octobre 2014. Au-delà de la chute brutale du régime, à quoi l'usage du dialogue a-t-il pu contribuer entre 1990 et 2014 ?

3. Contribution du dialogue politique de 1990 à 2014

A l'analyse, le dialogue politique de 1990 à 2014 a contribué au maintien du régime, à la cohésion sociale et au renforcement des institutions étatiques.

3.1. *Maintien du régime Compaoré*

Entre 1990 à 2014, le dialogue a contribué au maintien du régime, surtout dans les périodes de crises comme analysé plus haut. Pendant cette période, l'usage tactique lui a permis de gagner du temps, de diviser la classe politique, de fragiliser ses opposants, donc, de se maintenir au pouvoir pendant 28 ans. Jean- Baptiste Ouédraogo, qui a longuement échangé pendant la crise avec le président, témoigne à cet effet : « Sans l'intervention du Collège des sages le régime allait être balayé » (Entretien, 9 septembre 2021). Cependant l'usage tactique du dialogue a conduit à la remise en cause constante des consensus, une fois le climat apaisé, dénonçait l'opposition politique. (Manifeste, 2008).

3.2. *Maintien d'une relative cohésion sociale*

La conquête et la conservation du pouvoir politique par le président ont entraîné «une hémorragie interne et externe ». Ki-Zerbo (2014, p. 103-112) Cette hémorragie qui a mis à rude épreuve la cohésion a nécessité un dialogue. Les mesures issues du dialogue ont été consignées dans le rapport du Comité technique d'appui au gouvernement (CTAG), d'où l'intitulé de son rapport en 2001 *Vers un apaisement social* préfacé par le président du Faso. Il y écrit que « le présent ouvrage présente une nouvelle page de l'histoire du Burkina Faso ». Il en veut pour preuve qu'il consigne « des faits mémorables ayant marqué, d'une façon ou d'une autre, les consciences dans l'évolution sociale et politique ». A ce titre, soutient-il, « il servira de sources écrites aux générations futures, et éclairera davantage le lecteur sur notre nation en construction ». Il soutient que « les pages qui suivent témoignent de la volonté de tout un peuple d'œuvrer sincèrement au rétablissement d'un indispensable apaisement social ». Au-delà du maintien de la cohésion sociale, le dialogue impacta le système politique.

¹⁹ Conférence de presse du 7 octobre 2014 in <http://lefaso.net/spip.php?article61135> consulté le 17 août 2018.

3.3. *Renforcement du système politico-institutionnel*

Entre 1990 et 2014, le dialogue impacta le système politique à deux niveaux. Premièrement, en contribuant au maintien du régime du président, le dialogue a contribué à améliorer aussi la gouvernance sur plusieurs points : routinisation des consultations électorales ; la liberté d'opinion ; le processus de décentralisation ; la stabilité politique du régime constitutionnel (CODESRIA, 2012, p.13). Deuxièmement, le régime, en concédant des réformes politiques consensuelles, contribua à renforcer certaines institutions de l'Etat et une cohésion sociopolitique comme nous l'a rappelé Hermann Yaméogo (Entretien 9 septembre 2020). En effet, la réforme du code électoral en 2001 a institué une Commission électorale nationale indépendante (CENI) tripartite et amélioré la représentation politique au sein de l'Assemblée nationale (CRP, 2000). Cette amélioration participe de la construction de l'Etat- nation.

Conclusion

Au Burkina Faso, la volonté de « vivre ensemble » se construit difficilement. Le dialogue politique y contribue. Entre 1990 et 2014, le président en usa tactiquement avec des limites établies en matière démocratique. La fin brutale de son régime et le phénomène de long règne restent des sujets d'interrogation. La place et le rôle du dialogue dans la gestion de la fin des longs règnes d'Houphouët-Boigny de la Côte d'Ivoire, de Blaise Compaoré au Burkina Faso, etc., reposent l'acuité du dialogue en lien cette fois-ci avec la question de la justice dite transitionnelle, une perspective d'analyse, juridique, sociologique et surtout historique.

Sources écrites

Collège de sages, 30 juillet 1999, *Rapport*, 44p.

Commission des réformes politiques(CRP) au Burkina Faso, 2000 ? *Rapport*

Comité technique d'appui au gouvernement, 2004, *Vers un apaisement social*, Ouagadougou, Découverte du Burkina, 117 p.

Conseil consultation et des réformes politiques (CCRP) au Burkina Faso, juillet 2013, *Rapport général de la session du 23 juin au 14 juillet 2011*, Ouagadougou, Imprimerie MAG, 134 p.

CODESRIA, 2012, *Etat de la gouvernance en Afrique de l'ouest : cas du Burkina Faso*

GRIP, 2015, Note d'analyse, La Commission Dialogue Vérité et Réconciliation en Côte d'Ivoire : la réconciliation n'a pas eu lieu, 12p.

- International Crisis Group, *Burkina Faso : avec ou sans Compaoré, le temps des incertitudes*, Rapport Afrique n°205, 22 juillet 2013, 55 p.
- Femmes dans l'Emploi Informel : Globalisation et Organisation (WIEGO), juillet 2013, Conduire un dialogue politique porteur de résultats, 10 p.
- OMS, 2015, Note de synthèse Dialogue politique : de quoi s'agit-il ? Quelle contribution à la prise de décisions ? 16p
- IDEA et al, 2007, *Le dialogue démocratique Un manuel pratique*, 278p.
- IDEA, 2014, *Dialogue politique entre partis Guide du facilitateur*, 173p.
- Partis politiques, 2008, *Manifeste pour la refondation*, 2008, 10p

Sources orales

- Ram Ouédraogo, né 1950, Fondateur de l'Union des Verts, membre de la CFD entretien par correspondance depuis Abidjan en date du 10 septembre 2020
- Bongnessan A. Yé, né en 1957, président la commission constitutionnelle, de l'Assemblée du CCRP entretien du 12 septembre 2020 à ses bureaux
- Hermann Yaméogo, né en 1950, président de l'UNDD, entretien du 9 septembre à son domicile.
- Jean Baptiste Ouédraogo, né en 1942, ancien chef de l'Etat, entretien du 9 septembre 2021 à son domicile
- Gérôme Compaoré, né en 1942, rapporteur du Haut conseil pour l'Unité et la réconciliation nationale, entretien à son bureau, le 14 novembre 2021

Références bibliographies

- BAZEMO Maurice, 2020, « La ville et son apport à la formation de la conscience nationale au Burkina Faso de l'indépendance à nos jours » in BAZEMO M. et al(Dir), 2019, *Histoire des villes africaines Réalités et représentations dans la longues durée*, Ouagadougou, PUO et Sakota, pp. 59-68.
- BEUCHER Benoît, 2009, « Naissance de la communauté voltaïque ou comment le Voltaïque devint « homme intègre » in *Sociétés politiques comparées*, n°13, mars, 108p. <http://www.fasopo.org>
- BRAUD Philippe., 2018, *Sociologie politique*, LGDJ 13^e éd, 712p.

- CHARLES Bernard, 2003, « Les cadres et ethnies après l'indépendance (1958-1987) : continuités et ruptures » in MADIEGA Y. G. et NAO O., (dir.), *Burkina Faso : cent ans d'histoire, 1895-1995*, Paris, Karthala-PUO, p.1078.
- COQUERY-VIDROVITCH, Cathérine, 2009, « Histoire et intégration des communautés : le cas du Burkina-Faso » in *Journal of world-systems research*, vi, 3, fall/winter , pp. 827-839.
- DAKUYO Aboubacar, 2019, « Insurrection populaire et justice transitionnelle au Burkina Faso : entre dynamique « révolutionnaire » et réalisme politique in *Politique et Sociétés*, vol. 38, no 2, 2019, pp. 27-56.
- GUISSOU L. Basile, 2002, *De l'État patrimonial à l'État de droit moderne au Burkina Faso, esquisse d'une théorie de la construction de l'État-nation*, Thèse de doctorat d'État en sociologie politique, Université de Cocody, 500 p.
- HIEN P. Claver, 2003, « La dénomination de l'espace dans la construction du Burkina Faso (1919-2001) » in KUBA R et al, *Histoire du peuplement et relations interethniques au Burkina Faso*, Paris Karthala, pp.23-40.
- KIPRÉ Pierre, 2005, « La crise de l'état-nation en Afrique de l'ouest » in *Outre-Terre* 2005/2 no 11 | pp. 19-32.
- KI-ZERBO Joseph, 2014, *Paroles d'hier pour aujourd'hui et demain Convictions et prises de paroles*, Ouagadougou, FJKZ, 130 p.
- MILLOGO Missa, 2017, « Accords politiques de gestion des crises politiques au Burkina Faso (Hier Haute-Volta) : genèse, caractéristiques et limites » in CERLESH, Numéro spécial mars 2017, *Médiation, Justice et pardon : enjeux et défis*, ED/LESHCO, Ouagadougou, PUO, pp.179-201.
- MILLOGO Missa, 2019, *Les crises sociopolitiques et institutionnelles sous les régimes constitutionnels au Burkina Faso de 1965 à 2015 : gestion et impact*, Thèse de doctorat en Histoire africaine, Université Joseph Ki-Zerbo, 465 p.
- OUEDRAOGO Adama., 2016, *Blaise Compaoré De l'ascension à la descension*, Ouagadougou, Ed. UNITEC, 183p.
- PALM J.M. Domba, 2017, *Maurice Yaméogo, Blaise Compaoré Un destin croisé ?* Ouagadougou, Edition Mercury, 204 p.
- TRAORÉ A. Édouard, (dir.), 2013, *Burkina Faso, Les opportunités d'un nouveau contrat social, facteurs et réalités de la crise*, Paris, L'Harmattan, 129 p.

TRAORÉ Yacouba, 2014, *Problématique de la gouvernance politique en Afrique : sociogénèse et enjeux de la crise de l'état-nation en Côte d'Ivoire*, Thèse de doctorat en sciences politiques, Université Panthéon Assas, 846 p.

YÉ B. Arsène, 1995, *Burkina Faso : Les fondements de la IVème République*, Ouagadougou, PUO, 266 p.

ZIDA Y. Isaïe, 2018, *Témoignages « Je sais qui je suis »*, Ouagadougou/Canada, Ed. Gohan, 337 p.